

LES DIFFÉRENCES ENTRE LES SEXES DANS LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'ÉPARGNE ET D'INVESTISSEMENT : RÉSULTATS TIRÉS DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LES CAPACITÉS FINANCIÈRES DE 2009

Carole Vincent¹

Au cours des prochaines décennies, le vieillissement de la population canadienne aura des répercussions importantes sur l'élaboration des politiques publiques, notamment celles qui concernent l'adéquation des revenus de retraite. Dans un contexte où la stabilité financière des personnes à la retraite sera de moins en moins la responsabilité de l'État et des employeurs et de plus en plus celle des personnes elles-mêmes, il est crucial d'examiner les façons d'améliorer la planification financière de la retraite. S'appuyant sur les données de l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* de 2009, cette étude examine la façon dont le partage des responsabilités de la gestion des finances au sein du ménage contribue aux différences entre les femmes et les hommes dans la prise de décision en matière d'épargne et d'investissement. Nos résultats suggèrent que l'éducation financière auprès des femmes devrait occuper une place de choix dans l'éventail des mesures qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années pour faire face aux défis du vieillissement.

La vie des femmes et des hommes s'est radicalement transformée au cours des dernières décennies en raison d'importants changements économiques, sociaux et démographiques². L'un des changements les plus marquants est celui de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Au milieu des années 1970, moins de

la moitié des femmes âgées de 20 à 64 ans et qui vivaient en couple étaient présentes sur le marché du travail. Aujourd'hui, cette proportion s'élève à plus de 75 %. Bien que la participation au travail rémunéré demeure plus élevée chez les hommes que chez les femmes, l'écart s'atténue au fil du temps.

-
1. Carole Vincent est consultante indépendante en études économiques et sociales. Elle est coauteure avec Taylor Shek-Wai Hui et Frances Woolley de l'étude *Understanding gender differences in retirement saving decisions* publiée en 2011 par la Société de recherche sociale appliquée. Une version du présent résumé de l'étude a été publiée dans la revue *Regards sur le travail* (volume 8, numéro 1) du ministère du Travail du Québec.
 2. La discussion des changements économiques, sociaux et démographiques qui suit s'appuie sur les données de recensement, de l'*Enquête sociale générale*, de la Banque de données administratives longitudinales et des analyses de Beaupré & Cloutier (2007), Bernard & Li (2006), Li (2004), Marshall (2011a, 2011b) et McDonald (2006). Les statistiques sur l'espérance de vie sont tirées du site suivant : www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/health72a-fra.htm. Les statistiques sur les taux d'incapacité chez les personnes sont tirées du site suivant : www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/health71a-fra.htm.

Alors que le rôle économique des femmes se transforme, la vie de celles-ci au sein de leur famille se modifie aussi. La baisse de la fécondité, la hausse des séparations et des divorces et la progression de l'union libre font en sorte que le rôle et les responsabilités économiques des femmes aujourd'hui sont bien différents de ceux des générations précédentes. De plus en plus, les jeunes adultes, et particulièrement les jeunes femmes, reconnaissent le besoin croissant d'atteindre un niveau de scolarité plus élevé et retardent le moment d'une première union et l'arrivée du premier enfant.

Les femmes qui ont entre 40 et 60 ans aujourd'hui – les retraitées de demain – représentent la première génération de femmes à avoir été pleinement actives sur le marché du travail pendant la majeure partie de leur vie adulte. Une minorité non négligeable d'entre elles auront passé un grand nombre de ces années de vie active en tant que célibataires, séparées ou divorcées, certaines de celles-ci comme mères monoparentales, assurant souvent seules l'éducation et la responsabilité financière de leurs enfants.

Les femmes âgées vivant seules sont plus nombreuses que les hommes âgés dans la même situation, et ce, pour plusieurs raisons. Les femmes vivent en moyenne cinq années de plus que les hommes et, de nos jours, le nombre de veuves âgées de 65 ans et plus dépasse celui des veufs dans une proportion de quatre contre un. Aussi, à l'avenir, de plus en plus de femmes seront célibataires par choix, soit à la suite d'une séparation ou parce qu'elles auront choisi de vivre seules. Or, les personnes âgées qui vivent seules sont plus vulnérables, surtout si elles ont besoin de soins de longue durée, particulièrement en fin de vie, puisqu'elles ne peuvent compter sur le soutien d'un conjoint. Cette vulnérabilité est plus grande chez les femmes puisqu'elles sont plus susceptibles de vivre des incapacités: 41 % des hommes âgés de 65 ans et plus souffrent d'incapacités alors que ce taux s'élève à 45 % chez les femmes.

Ces importants changements dans la vie économique des femmes et des hommes surviennent dans un contexte où le financement des régimes de pension et de retraite subit de profondes transformations. L'habileté du système de pensions à soutenir adéquatement les personnes âgées est limitée par une série de changements fondamentaux récents. L'augmentation de l'espérance de vie combinée

à une baisse de la fécondité signifie que la génération des *baby-boomers* continuera de représenter une grande proportion de la population et que plusieurs personnes âgées risquent de vivre au-delà de la durée de protection que leur offriront leurs épargnes. Ces tendances démographiques exercent des pressions financières sur le système public de revenu de retraite, et les avis d'experts sont partagés quant à l'ampleur de ces pressions et le degré d'urgence de la situation.

D'autres tendances mènent à des transformations profondes du système de pensions. Le déplacement des effectifs d'emploi du secteur privé vers des secteurs industriels qui offrent typiquement moins d'avantages sociaux signifie que moins de travailleurs bénéficient d'un régime de pension d'employeur. La moitié de travailleurs québécois ne cotisent pas à un régime d'employeur. Aussi, la tendance à la baisse de l'adhésion à des régimes de pension à prestations déterminées qui garantit un revenu fixe à la retraite peut être maintenant qualifiée de tendance lourde puisqu'on assiste à un revirement de situation dans le secteur privé. Aujourd'hui, un peu plus de 50 % des régimes privés d'employeurs au Québec sont des régimes à cotisations déterminées, soient des régimes auxquels les travailleurs doivent cotiser sans toutefois avoir de garantie quant au montant de rente qui leur seront versé au moment de la retraite³.

Dans les années qui viennent, la stabilité financière des personnes à la retraite sera donc de moins en moins la responsabilité de l'État et des employeurs et incombera de plus en plus aux personnes elles-mêmes. Les femmes seront-elles bien préparées pour la retraite? *Understanding gender differences in retirement saving decisions*, une étude publiée récemment par la Société de recherche sociale appliquée, s'intéresse à cette question et évalue l'effet de l'autonomie économique des femmes au sein des ménages sur les décisions d'épargne. En utilisant les données de l'Enquête canadienne de 2009 sur la capacité financière, nous évaluons dans cette étude comment le partage des responsabilités de la gestion des finances au sein du ménage, les connaissances et pratiques en matière financière et la participation à un régime de pension d'employeur influencent les comportements en matière d'épargne et mettent en relief les différences entre les hommes et les femmes dans la prise de décision en matière d'épargne.

3. Voir Gouvernement du Québec (2012).

CADRE THÉORIQUE

Divers cadres analytiques fournissent des bases théoriques pour expliquer les différences entre les hommes et les femmes dans la prise de décision en matière d'épargne⁴. Selon la théorie économique classique du cycle de vie, les individus épargnent pour répartir également leur consommation dans le temps. Les individus choisiront des niveaux d'épargne tels que leur niveau de consommation durant leur retraite puisse être similaire à celui qu'ils auront maintenu pendant leur vie active sur le marché du travail. La planification pour la retraite se traduit donc par une épargne nette et l'acquisition d'actifs financiers durant la période de vie active, puis par une désépargne (c'est-à-dire une situation où les revenus gagnés sont inférieurs aux dépenses) et l'utilisation de l'usufruit tiré des actifs accumulés à la retraite.

À partir de ce cadre analytique et des observations socioéconomiques et démographiques discutées plus haut, on pourrait s'attendre à ce que les femmes épargnent davantage que les hommes, puisqu'elles risquent de vivre plus longtemps après leur retraite compte tenu de leur plus longue espérance de vie. Leurs épargnes devront financer une période de vie plus longue. À l'inverse, comme elles ont typiquement des revenus plus faibles que les hommes, on peut s'attendre à ce qu'elles épargnent moins, d'autant qu'en moyenne, une plus grande proportion de leurs revenus est affectée aux soins des enfants, ce qui en laisse moins pour l'épargne.

D'ailleurs, la nécessité d'épargner en vue de la retraite est moins urgente pour les personnes à plus faible revenu, si l'on tient compte des programmes gouvernementaux comme la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et les régimes de pension du Canada et du Québec. Ces programmes assurent un niveau de vie plutôt similaire avant et après la retraite. La bonification du supplément de revenu garanti annoncée dans le budget fédéral de mars 2011 et d'autres allègements fiscaux accordés aux aînés et retraités en ce qui a trait au fractionnement du revenu de pension, au crédit en raison de l'âge et au crédit pour revenu de pension sont

autant de mesures qui augmentent les taux de remplacement du revenu des travailleurs retraités, ce qui réduit ainsi les besoins d'épargner en vue de la retraite pour les personnes à faibles revenus. Comme les femmes ont des revenus plus faibles, ces programmes font en sorte qu'elles ont moins besoin d'épargner pour maintenir un niveau de vie assez équivalent avant et après la retraite.

Un deuxième cadre analytique sur lequel s'appuie cette recherche est celui du modèle de négociation intra-ménage, qui s'intéresse à la position stratégique et à l'influence des deux conjoints au sein du ménage. Selon ce modèle, la position stratégique de chacun des conjoints au sein du ménage et son influence sur les décisions collectives de celui-ci dépendront des ressources dont il dispose. La recherche a permis d'établir un vaste ensemble de facteurs clés pour expliquer la position stratégique d'une personne au sein du ménage : les revenus gagnés, les actifs et autres ressources qui ont une valeur plus ou moins tangible, l'âge, le nombre et l'âge des enfants, l'attachement au marché du travail, le niveau de scolarité ainsi que les lois en matière de séparation, de divorce et de partage du patrimoine familial sont autant d'éléments qui influenceront son pouvoir de négociation. Meilleure est la position stratégique d'une personne, plus les décisions collectives du ménage auront tendance à refléter ses préférences.

L'analyse des manifestations évoquant la position stratégique de chacun des conjoints est une autre façon d'aborder ce cadre analytique. La responsabilité de la prise de décisions est alors vue comme une indication de la position stratégique de chaque conjoint et de son influence au sein du ménage. Ainsi, le conjoint qui est le principal responsable en matière de gestion et de planification financières pour la famille est perçu comme celui qui est en meilleure position pour négocier. L'exercice d'un plus grand contrôle serait donc le reflet de la position stratégique qu'occupe ce conjoint. Les décisions collectives du ménage, y compris celles relatives à l'épargne, auront donc tendance à refléter ses préférences.

4. La discussion qui suit s'appuie notamment sur les travaux de Ashraf (2009), Basu (2006), Bobonis (2009), Browning (1995, 2000), Browning et coll. (1994), Chang (2010), Chen & Woolley (2001), Conley & Ryvicker (2005), Croson & Gneezy (2009), Fonseca et coll. (2010), Groupe de travail sur la littératie financière (2010), Lee & Poccock (2007), Lundberg & Ward-Batts (2006), Lusardi & Mitchell (2008), Phipps & Woolley (2008), Seguino & Floro (2003) et Sierminska, Frick & Grabka (2010).

Enfin, les domaines de l'économie comportementale, de la psychologie et des finances proposent une approche empirique qui relie les décisions des individus « dans la vraie vie » aux différences entre les hommes et les femmes quant à leurs attitudes et comportements. Cette approche fournit de nombreux résultats probants de différences entre les sexes dans les degrés d'aversion au risque, surtout les risques financiers. Les femmes démontrent typiquement une plus grande aversion au risque, ce qui se reflète par des choix de produits d'investissement différents. La connaissance et les pratiques en matière de questions financières jouent également un rôle important. Des éléments probants existent à l'échelle internationale à l'appui de différences marquées dans les niveaux de littératie financière entre les sexes et du lien entre le niveau de littératie et la planification financière pour la retraite.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Il n'existe aucun résultat clairement probant sur le lien entre le sexe et l'épargne ni sur le rôle de la position stratégique et le pouvoir de négociation de chacun des conjoints pour expliquer les différences entre les hommes et les femmes dans les comportements en matière d'épargne. Les preuves existantes sont souvent contradictoires et on trouve très peu d'analyses empiriques à partir de données canadiennes.

Notre étude utilise les données d'une nouvelle enquête de Statistique Canada, l'*Enquête canadienne sur les capacités financières* (ECCF) de 2009. Il s'agit de la première étude utilisant d'emblée cette enquête, à part quelques études réalisées pour le Groupe de travail sur la littératie financière et Statistique Canada. L'ECCF dresse un portrait exhaustif des connaissances, capacités et comportements des Canadiens en ce qui a trait à la prise de décisions financières. Cette enquête recueille des informations à propos des créances des ménages (par exemple, hypothèques, prêts étudiants, soldes de carte de crédit) et de cinq types d'actifs: les immobilisations, les actifs commerciaux, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et les autres actifs financiers.

Des informations concernant la participation à un régime de pension d'employeur sont également recueillies. Tous ces types d'actifs sont analysés dans cette étude puisque même si certains d'entre eux ne sont pas à strictement parler de l'épargne pour la retraite, ils contribuent tous à la planification financière pour la retraite.

L'objectif de notre étude est de mieux comprendre les décisions en matière financière du point de vue des différences hommes-femmes. L'approche méthodologique adoptée s'appuie sur les trois cadres analytiques exposés ci-dessus et l'application de méthodes statistiques rigoureuses pour une compréhension plus éclairée des comportements d'épargne des Canadiennes et des Canadiens. Ainsi, on suppose que les décisions en matière financière dépendent de trois groupes de facteurs. Un premier groupe renvoie à des indicateurs de l'autonomie économique des femmes telle que mesurée par les éléments suivants: contrôle ou non de la prise de décisions en matière d'investissement et de planification financière pour la famille, contribution de la femme au revenu du ménage, différence d'âge entre les conjoints et participation à un régime de pension d'employeur. Un deuxième groupe de variables explicatives cerne les aptitudes et pratiques financières: on tient compte ici des niveaux de littératie financière selon des évaluations subjectives et objectives des connaissances ainsi que des pratiques en matière de gestion financière et gestion du crédit (par exemple, l'utilisation d'un budget, le respect du budget, l'utilisation de cartes de crédit et les habitudes de report du solde sur les cartes de crédit). Le dernier groupe de facteurs inclut un ensemble de variables dites de cycle de vie, y compris l'âge, le revenu, le nombre d'enfants, le niveau de scolarité, l'état civil, la situation professionnelle et le lieu de résidence.

Afin de dissocier l'influence sur les décisions en matière d'épargne des différentes facettes de l'organisation familiale et du contexte socioéconomique des individus, nous avons effectué un ensemble d'analyses multivariées. Une première série de régressions s'intéresse aux décisions quant à la propriété ou non d'actifs et de dettes (ou incidence); une deuxième concerne les montants d'actifs et de dettes.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les analyses empiriques reposent sur un échantillon de plus de 10 000 répondants à l'ECCF qui avaient entre 25 et 65 ans au moment de l'enquête, soit de février à mai 2009. Près de 6 000 d'entre eux vivaient en couple. Comme les taux de réponse à certaines questions sont en général inférieurs à 100 %, l'échantillon de recherche varie entre 3 000 et 6 000 personnes vivant en couple, selon la question étudiée. Parmi les ménages à deux conjoints, on constate que la responsabilité de la prise de décisions en matière de choix d'investissement et de planification financière pour la famille est le plus souvent partagée, mais si une seule personne est responsable, c'est généralement l'homme.

Le tableau 1 montre la répartition des répondants selon la responsabilité de la gestion des questions financières et en fonction de l'âge. À la question « *Qui est le principal responsable de la prise de décisions en matière d'investissement et de la planification financière pour la famille?* », 52,9 % des répondants ont indiqué qu'il y avait partage de la responsabilité entre les deux conjoints; dans

30,4 % des cas, la responsabilité incombait à l'homme et dans 13,5 % des cas, à la femme. Dans 3,2 % des cas, la responsabilité est donnée à une tierce partie. La proportion des couples au sein desquels les questions financières sont l'affaire de la femme est plus élevée parmi les jeunes couples, exception faite de ceux ayant entre 40 et 44 ans et entre 30 et 34 ans. La responsabilité des décisions en matière d'épargne des personnes de 25 à 29 ans est nettement plus souvent donnée à une tierce partie, étant donné que celles-ci sont plus susceptibles de vivre avec leurs parents.

Nos analyses descriptives montrent qu'il existe un lien statistiquement significatif entre la responsabilité de la gestion des finances et la probabilité de détenir tous les types d'actifs sauf les immobilisations. Le tableau 2 indique notamment que le pourcentage des couples qui possèdent des actifs financiers (autres que ceux détenus dans des REER) ainsi que des REER est nettement plus élevé parmi les couples dont la responsabilité de la gestion des finances incombe à l'homme.

Tableau 1 Répartition de la responsabilité de la gestion des questions financières selon le groupe d'âge du répondant (personnes vivant en couple seulement), Canada, 2009

	Responsabilité partagée	Responsabilité de l'homme	Responsabilité de la femme	Tierce personne
	%			
25 à 65 ans	52,9	30,4	13,5	3,2
60 à 65 ans	53,9	33,6	8,1	4,3
55 à 59 ans	55,2	30,2	13,0	1,6
50 à 54 ans	50,8	33,2	13,4	2,6
45 à 49 ans	56,0	28,6	13,3	2,1
40 à 44 ans	53,6	30,9	11,8	3,8
35 à 39 ans	50,1	31,9	15,8	2,2
30 à 34 ans	51,2	29,1	17,3	2,3
25 à 29 ans	51,7	25,7	13,9	8,7

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur les capacités financières*, 2009, Fichier maître.

Compilation : Hui, Vincent & Woolley (2011).

Tableau 2 Lien entre la responsabilité de la gestion des questions financières et la probabilité de détenir des actifs et dettes (personnes vivant en couple seulement), Canada 2009

	Responsabilité partagée	Responsabilité de l'homme	Responsabilité de la femme	Test F ¹
	%			
Immobilisations	96,6	97,2	95,6	
REER	70,3	74,2	62,2	***
REEE	22,7	26,2	23,0	***
Actifs financiers (autres que REER)	65,9	67,9	55,5	***
Actifs commerciaux	13,2	15,2	12,6	**
Actifs totaux	97,7	98,6	97,3	
Dettes totales	82,8	80,6	87,3	***

1. **: p < 0,05, ***: p < 0,01

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur les capacités financières*, 2009, Fichier maître.

Compilation : Hui, Vincent & Woolley (2011).

Des analyses de régression plus poussées permettent de confirmer ce lien entre la responsabilité de la gestion des questions financières, la probabilité de détenir des actifs et les montants de ces actifs. En particulier, *toutes choses étant égales par ailleurs*, la responsabilité de la gestion financière assumée par l'homme est associée à une plus grande probabilité de détenir des actifs, surtout des REER, en comparaison de la probabilité de détenir de tels actifs pour les couples où la responsabilité est partagée (voir tableau 3). La responsabilité de la gestion financière assumée par l'homme est aussi liée à des niveaux considérablement plus élevés d'actifs (voir tableau 4).

En revanche, la responsabilité de la gestion financière assumée par la femme est associée à une plus grande probabilité de détenir des créances et aussi à des niveaux plus élevés de dettes, et ce, toujours comparativement aux couples où la responsabilité est partagée. Ce résultat pourrait traduire une *causalité renversée* dans le sens où c'est lorsque le ménage est dans une situation financière d'endettement que les femmes se voient prendre en charge les finances. Autrement dit, l'homme est le plus souvent responsable des finances du ménage dans les cas où les avoirs dépassent les dettes, mais lorsque les choses tournent mal, la responsabilité est transférée à la femme. Toutefois, si l'on prend en compte un ensemble d'autres indicateurs de vulnérabilité financière des ménages, les analyses tendent à réaffirmer ce lien statistique entre la responsabilité de la gestion financière assumée par la femme et la probabilité d'avoir des actifs d'une valeur inférieure à celle du passif.

Les résultats de l'étude révèlent également que plus le travail rémunéré de la femme contribue aux revenus totaux du ménage, moins grande est la probabilité que le ménage détienne des actifs financiers autres que les REER.

Enfin, les analyses empiriques confirment que les connaissances et pratiques en matière de gestion des finances et du crédit jouent un rôle important dans les décisions d'épargne, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. L'habitude de reporter régulièrement son solde sur les cartes de crédit a un effet négatif sur l'acquisition d'actifs financiers, et c'est particulièrement vrai pour les femmes. Le fait de détenir ou non des actifs ou dettes et les niveaux d'actifs et de dettes sont positivement liés aux mesures objectives de connaissances en matière de questions financières et aux habiletés des participants à l'étude à répondre correctement à des questions comme : « *Vrai ou faux. Avec l'affichage du prix à l'unité dans une épicerie, vous pouvez facilement comparer le prix de toute marque et de toute taille d'emballage* », ou « *Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an?* » ou encore « *Laquelle des situations suivantes peut nuire à votre cote de crédit? Faire des paiements en retard sur un prêt ou une dette; Rester dans le même emploi trop longtemps; Demeurer dans le même secteur trop longtemps; Utiliser fréquemment une carte de crédit pour des achats* ».

Tableau 3 Sélection d'estimations Probit sur l'incidence de valeurs positives d'actifs et de dettes (personnes vivant en couple seulement)¹, Canada 2009

	Actifs totaux	Dettes	Actifs financiers (autres que REER)	REER
Responsabilité de la gestion financière (réf: partagée)				
Assumée par l'homme	0,348 (0,21)*	0,003 (0,09)	0,075 (0,06)	0,166 (0,07)**
Assumée par la femme	0,178 (0,22)	0,336 (0,13)*	-0,069 (0,07)	-0,058 (0,08)
Part de la femme dans le revenu du ménage	-0,396 (0,33)	-0,215 (0,19)	-0,261 (0,13)**	-0,200 (0,14)
Utilisation d'un budget	0,372 (0,19)**	0,134 (0,10)	0,020 (0,06)	0,026 (0,06)
Niveau de littératie financière (réf: élevée)				
Très faible	-0,429 (0,22)	-0,370 (0,13)***	-0,469 (0,08)***	-0,452 (0,08)***
Faible	0,154 (0,24)	-0,129 (0,12)	-0,083 (0,07)	-0,173 (0,07)**
Très élevé	-0,003 (0,24)	0,048 (0,11)	0,173 (0,07)***	0,229 (0,07)***
Report d'un solde sur la carte de crédit	-0,094 (0,17)	3,728 (0,34)***	-0,113 (0,05)**	-0,240 (0,06)***
Taille de l'échantillon	3 162	4 958	4 098	4 337

1. Des tests t de Student de signification statistique ont été réalisés. Un astérisque (*) indique une signification statistique au niveau de 10 %, deux astérisques (**) au niveau de 5 %, et trois astérisques (***) au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur les capacités financières*, 2009, Fichier maître.

Compilation : Hui, Vincent & Woolley (2011).

Tableau 4 Sélection d'estimations Tobit – Inverse de la fonction sinus hyperbolique de la valeur des actifs et dettes (personnes vivant en couple seulement)¹, Canada 2009

	Actifs totaux	Dettes	Actifs financiers (autres que REER)	REER
Responsabilité de la gestion financière (réf: partagée)				
Assumée par l'homme	0,131 (0,084)	0,010 (0,223)	0,672 (0,337)**	0,667 (0,275)**
Assumée par la femme	0,043 (0,151)	0,888 (0,263)***	-0,900 (0,465)*	-0,417 (0,404)
Part de la femme dans le revenu du ménage	-0,197 (0,319)	0,318 (0,478)	-1,452 (0,817)*	-1,202 (0,709)*
Taille de l'échantillon	3 162	4 958	4 098	4 337

1. Des tests t de Student de signification statistique ont été réalisés. Un astérisque (*) indique une signification statistique au niveau de 10 %, deux astérisques (**) au niveau de 5 %, et trois astérisques (***) au niveau de 1 %.

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur les capacités financières*, 2009, Fichier maître.

Compilation : Hui, Vincent & Woolley (2011).

LEÇONS À TIRER POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Au cours des prochaines décennies, le vieillissement de la population canadienne aura des répercussions importantes sur les politiques publiques, notamment celles qui concernent la sécurité financière des aînés et l'adéquation du revenu de retraite. Les résultats de notre étude permettent de tirer des enseignements qui pourraient s'avérer fort utiles aux responsables de l'élaboration de telles politiques.

D'abord, la forte corrélation entre la responsabilité de la gestion des finances et l'acquisition d'actifs financiers, et, en particulier, le fait que la responsabilité de la gestion financière assumée par l'homme est associée à des niveaux considérablement plus élevés d'actifs alors que cette même responsabilité assumée par la femme est associée à un plus grand endettement des ménages, tend à démontrer que pour être vraiment efficaces, ces politiques doivent s'appuyer sur une analyse comparative entre les sexes en matière de choix d'épargne et d'investissement.

Il existe aussi des similitudes entre les sexes. Les résultats de l'étude montrent que plusieurs interventions, et en particulier celles qui visent à améliorer les aptitudes et connaissances en matière de gestion financière, pourraient engendrer des bénéfices d'une ampleur comparable, qu'elles visent les hommes ou les femmes. Il demeure que les femmes ont en moyenne un niveau plus faible de littératie financière que les hommes. Certaines d'entre elles risquent de perdre leur conjoint et de vivre seules une bonne partie de leur vie. À la suite d'une séparation, d'un divorce ou encore de la mort de leur conjoint, ces femmes pourraient avoir la responsabilité d'un portefeuille d'actifs substantiels et être mal préparées à le gérer. L'éducation financière auprès des femmes devrait donc occuper une place de choix dans l'éventail des mesures qui seront mises en œuvre au cours des prochaines années pour faire face aux défis du vieillissement.

RÉFÉRENCES

- ASHRAF, N. (2009). « Spousal Control and Intra-household Decision Making: An Experimental Study in the Philippines ». *American Economic Review*, vol. 99, n° 4, p. 1245-1277.
- BASU, K. (2006). « Gender and Say: a Model of Household Behaviour with Endogenously Determined Balance of Power ». *Economic Journal*, vol. 116, n° 511, p. 558-580.
- BEAUPRÉ, P., et E. CLOUTIER (2007). Vivre les transitions familiales : résultats de l'Enquête sociale générale. Produit n° 89-625-XIF – n° 2 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- BERNARD, A., et C. LI (2006). Le décès d'un conjoint : les conséquences sur les revenus des femmes et des hommes âgés. Produit n° 11-621-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- BOBONIS, G. J. (2009). « Is the Allocation of Resources within the Household Efficient? New Evidence from a Randomized Experiment ». *Journal of Political Economy*, vol. 117, n° 3, p. 453-503.
- BROWNING, M., F. BOURGUIGNON, P.-A. CHIAPPORI et V. LECHENE (1994). « Income and Outcomes: A Structural Model of Intra-household Allocation ». *Journal of Political Economy*, vol. 102, n° 6, p. 1067-1096.
- BROWNING, M. (1995). « Saving and the intra-household distribution of income: an empirical investigation ». *Ricerche Economiche*, vol. 49, n° 3, p. 277-292.
- BROWNING, M. (2000). « The Saving Behaviour of a Two-Person Household ». *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 102, n° 2, p. 235-251.
- CHANG, M. L. (2010). *Shortchanged: Why Women Have Less Wealth and What Can be Done about It*. New York: Oxford University Press.
- CHEN, Z., et F. WOOLLEY (2001). « A Cournot-Nash Model of Family Decision-Making ». *Economic Journal*, vol. 111, n° 474, p. 722-748.
- CONLEY, D., et M. RYVICKER (2005). « The Price of Female Headship: Gender, Inheritance and Wealth Accumulation in the United States ». *Journal of Income Distribution*, vol. 13, n° 3-4, p.41-56.
- CROSON, R., et U. GNEEZY (2009). « Gender Differences in Preferences ». *Journal of Economic Literature*, vol. 47, n° 2, P. 1-27.
- FONSECA, R., K. MULLEN, G. ZAMARRO et J. ZISSIMOPOULOS (2010). « What Explains the Gender Gap in Financial Literacy? The Role of Household Decision-Making ». RAND. [En ligne]. [www.rand.org/content/dam/rand/pubs/working_papers/2010/RAND_WR762.pdf].
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2010). *Les Québécois et leur retraite. Pour des régimes accessibles à tous*, Québec : ministère des Finances.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE (2010). *Les Canadiens et leur argent : Pour bâtir un avenir financier plus prometteur*. [En ligne]. [www.financialliteracyincanada.com/canadians-and-their-money_fr.html].
- HUI, T. S.-W., C. VINCENT et F. WOOLLEY (2011). *Understanding gender differences in retirement saving decisions*. Ottawa : Société de recherche sociale appliquée.
- HUI, T. S.-W., C. VINCENT et F. WOOLLEY (2012). L'autonomie économique des femmes et les décisions d'épargne en vue de la retraite. *Regards sur le travail*, Montréal : ministère du Travail, 8(1)
- LEE, J., et M. L. POCOCK (2007). « Intra-household allocation of financial resources: evidence from South Korean individual bank accounts ». *Review of Economics of the Household*, vol. 5, n° 1, p. 41-58.
- LI, C. (2004). Devenir veuve : conséquences sur le revenu des femmes âgées. Produit n° 11-621-MIF – n° 015 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

- LUNDBERG, S., et J. WARD-BATTS (2006). « *Saving for Whose Retirement? Household Decision-Making and Household Wealth* ». Article présenté à la session ASGE/IAFFE des Rencontres ASSA, 7 janvier, Boston.
- LUSARDI, A., et O. S. MITCHELL (2008). « Planning and Financial Literacy: How Do Women Fare? ». *American Economic Review: Papers & Proceedings*, vol. 98, n° 2, p. 413-417.
- MARSHALL, K. (2011a). Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré. Composante du produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa.
- MARSHALL, K. (2011b). Prendre sa retraite avec des dettes. Composante du produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa.
- MCDONALD, L. (2006). Les caractéristiques changeantes des couples d'âge mûr et la retraite conjointe au Canada. Composante du produit n° 75-511-XIF au catalogue de Statistique Canada, *Les nouvelles frontières de la recherche au sujet de la retraite*, Ottawa.
- PHIPPS, S., et F. WOOLLEY (2008). « Control over money and the savings decisions of Canadian households ». *The Journal of Socio-Economics*, vol. 37, n° 2, p. 592-611.
- SEGUINO, S., et M. SAGRARIO FLORO (2003). « Does Gender have any Effect on Aggregate Saving? An empirical analysis ». *International Review of Applied Economics*, vol. 17, n° 2, p. 147-166.
- SHELLENBERG, G., M. TURCOTTE et B. RAM (2006). Les caractéristiques changeantes des couples d'âge mûr et la retraite conjointe au Canada. Composante du produit n° 75-511-XIF au catalogue Statistique Canada, *Les nouvelles frontières de la recherche au sujet de la retraite*, Ottawa.
- SIERMINSKA, E. M., J. R. FRICK et M. M. GRABKA (2010). « Examining the Gender Wealth Gap ». *Oxford Economic Paper*, vol. 62, n° 4, p. 669-690.